



Togo/ Gestion des hôpitaux publics : le gouvernement expérimente une approche contractuelle

Les hôpitaux publics du Togo sont affectés par divers maux parmi lesquels, les problèmes de gestion et de dysfonctionnement. Les prestations hospitalières sont de plus en plus critiquées et la population, davantage déçue. En vue de remédier à cette problématique, le pays est en train d'expérimenter une nouvelle approche de gestion : il s'agit de la contractualisation. Cette nouvelle méthode, à en croire les premiers responsables du ministère de la santé, est destinée à amener les structures sanitaires publiques à améliorer considérablement leur prestation et à offrir un service de qualité aux populations.

« Au fil des années, la fréquentation des hôpitaux diminue, la population est de plus en plus déçue, et il y a un certain nombre de pratiques peu orthodoxes qui caractérisent aussi les hôpitaux. Que ce soit dans la gestion du matériel ou soit dans son entretien, il y a un certain nombre et chiffres qui permettent de constater cela. Vous prenez le CHU Sylvanus Olympio, nous avons aujourd'hui 1.355 agents. Plus de 100 personnes sont destinées au ménage (balayer et laver), mais regardez l'état du CHU. Le salaire de la moitié du personnel fait le double des recettes qui sont de 70 millions de F CFA

par mois. Les mêmes recettes autour de 70 millions sont ce qu'on enregistre à l'hôpital d'Afagnan (structure privé, ndlr) qui a à peine 260 agents (...) » : c'est le sombre tableau que dresse le ministre en charge de la santé et de la protection sociale, Pr Moustafa MIJIYAWA en ce qui concerne la gestion des hôpitaux publics du pays.

C'est à dire que le problème est énorme et il faut agir. Avec cette approche contractuelle en cours d'expérimentation, il s'agira pour les autorités de confier la gestion des hôpitaux publics à des structures privées spécialisées dans la gestion hospitalière. La phase pilote va concerner quelques services du CHU Sylvanus Olympio à savoir la morgue, la radiologie, le laboratoire et la pharmacie, le Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Atakpamé et le Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Blitta.

Selon les explications, l'approche contractuelle sera traduite par une alliance de partenariat public-privé en vue d'améliorer la qualité des soins dans les différentes formations sanitaires. Il ne s'agit pas d'un désengagement de l'Etat ni une privatisation des structures de soins mais un partenariat pour améliorer la gestion des structures sanitaires afin de donner une grande satisfaction aux patients à travers une meilleure gestion des ressources humaines et matérielles disponibles. La société contractante n'aura pas à injecter de l'argent dans le fonctionnement de la structure sanitaire. Elle sera par contre payée pour le mécanisme de gestion orthodoxe qu'il devra mettre en place en collaboration avec le gouvernement.

Cette réforme de la gestion hospitalière n'a pas pour finalité de renflouer les caisses de l'Etat à travers des bénéfices mais de faire en sorte qu'il y ait une corrélation entre les ressources mises à la disposition du secteur de la santé et la satisfaction des populations.

« Quand on regarde très bien le problème, on peut dire que les

ressources ne sont pas suffisantes, ce qui n'est pas faux mais le gros problème, c'est la gestion et c'est ce qui nous a amené à penser à l'approche contractuelle où nous allons voir des sociétés qui sont spécialisées dans la gestion des hôpitaux à qui on délègue la gestion pour qu'il y ait une harmonie entre les entrées des ressources et la satisfaction de la population », précise le ministre de la santé tout en soulignant que les examens médicaux garderont toujours leur prix normal de même que les consultations pour la simple raison que le problème actuel réside dans un déficit de gestion.

David SOKLOU